& Formations aux Entreprises Sécurité, Santé et Conditions de Travail Fiche Formation 202506-Réf INT-AE-1



Formation Santé & Sécurité au travail :

Préparer la mission des travailleurs intérimaires en santé et sécurité au travail

Formation répondant au référentiel national de la branche professionnelle (Prism'emploi) et de l'Assurance maladie Risques Professionnels.

Objectifs de la formation

Les participants amélioreront leurs pratiques en prévention des risques professionnels :

Dialoguer avec le client pour établir un contrat de mise à disposition intégrant la composante santé et sécurité au travail (S&ST),

Traiter les accidents pour compléter a posteriori la connaissance des risques de l'entreprise,

Informer l'intérimaire sur sa mission et ses aspects S&ST. **Améliorer** la pratique des participants en prévention des risques professionnels

Public concerné

Les permanents des agences d'emploi (Code APE 7820Z): Chefs d'agence, Commerciaux, Assistants, Chargés de recrutement, etc.

Prérequis:

Analyse des besoins : un état des lieux de l'entreprise est fait par l'organisme de formation afin d'évaluer les connaissances et le savoir-faire de l'agence d'emploi vis-àvis de la démarche de prévention des risques professionnels liée à la mission des intérimaires.

Les stagiaires devront avoir suivi la formation Acquérir des bases en prévention à distance (INRS : http://www.inrs.fr/services/formation/doc/stages.html?reflNRS=@01001_2019) ou un équivalent.

Contenu de la formation

Les contenus seront adaptés au niveau de prévention de l'agence d'emploi selon le résultat de l'état des lieux initial :

Module 1 : Préparation de la délégation et suivi de la mission des intérimaires

Module 2 : Analyse des accidents du travail des intérimaires Module 3 : Sensibilisation et évaluation des connaissances en S&ST des intérimaires participants amélioreront leurs pratiques en prévention des risques professionnels pour répondre aux demandes et suivi des intérimaires.

Méthodes pédagogiques utilisées

Formation-action

Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, d'exercice d'application et de mises en situation.

Participation interactive des participants (groupes et sous-groupes).

Durée

La formation est organisée en présentiel et en intraentreprise sur une durée de 32 heures

- 1 journée Dirigeant soit 7 heures.
- 3 journées Salariés discontinues (2 + 1 ou 1+1+1 selon la situation) soit 21 heures (Chaque module a une durée minimum d'une journée.)
- temps d'intersession avec accompagnement à distance des travaux (6 heures).

Calendrier: voir en page 2

Conditions

Présentiel / inter ou intra entreprise

Nombre de participants : un minimum de 6 participants, et un maximum de personnes fixés à 10 personnes.

- Tarif: nous consulter
- Délai d'accès à la formation : 3 semaines

Validation

Les participants et leur employeur se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis des compétences travaillées.

Evaluation

Questionnaire de satisfaction remis au stagiaire en fin de stage.

Questionnaire de suivi à 3 mois après la formation.

Présence

Feuille d'émargement signée par demi-journée / par participant.

Les + de la formation

- + Apprentissage adapté en vue de l'acquisition progressive de la méthode
- + Mise en situation d'un cas avec traitement de la démarche de A à Z Cette formation fait partie de l'offre nationale de formation à la prévention déclinée par

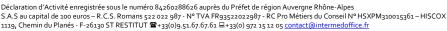
Contact:

06.24.47.62.66 - contact@intermedoffice.fr

www.intermedoffice.fr

*Accessibilité/ PSH : Consultation auprès de l'entreprise sur les salariés à former et plus précisément des PSH (Personnes en Situation de Handicap) en tenant compte des conditions internes à l'entreprise (accès salle de formation, adaptation des moyens de la formation ...).
Intervenant : IPRP - Formateur titulaire de la certification de « Formateur de Référents Santé, Sécurité & Condition de travail »

Inter'MedOffice SAS





Cabinet Conseil & Formations aux Entreprises

Sécurité, Santé et Conditions de Travail Fiche Formation 202506-Réf INT-AE-1



CALENDRIER DES ACTIONS DE FORMATIONS 2026

Lieu: Aix en Provence

Session Avril mai 2026

- Mardi 28 avril
- Mardi 12 Mai
- Mardi 9 juin
- Mercredi 10 juin (Journée Dirigeants)

Session Mai - Juillet 2026

- Mardi 19 mai
- Mardi 2 juin
- Mardi 30 juin
- Mercredi 1^{er} juillet (Journée Dirigeants)

Session Novembre - Décembre 2026

- Jeudi 5 novembre
- Jeudi 26 novembre
- Jeudi 10 décembre
- Vendredi 11 décembre (Journée Dirigeants)



